



# BIENVENUE À L'ÉCOLE MATERNELLE D'AIGNAC !

## Contact



57 Rue du Stade, 44720  
Saint-Joachim



02 40 88 55 08



ce.0442343h@ac-nantes.fr

## Horaires



8h40 - 8h50 Accueil des enfants  
8h50 - 11h50 Temps de classe  
11h50 - 13h20 Pause repas  
13h20 - 16h20 Temps de classe

Afin de faciliter la vie de l'école, il vous est demandé de respecter les horaires d'entrée pour que votre enfant puisse profiter d'un temps d'accueil, moment indispensable à une bonne transition entre la famille et l'école. D'autre part, soyez à l'heure à la sortie, bien des angoisses et des larmes seront évitées. Sur le temps scolaire, les enfants sont sous la responsabilité de l'Éducation Nationale.

Sur les temps périscolaires et de cantine, ils sont sous la responsabilité de la municipalité.



## LA PREMIÈRE RENTRÉE DE VOTRE ENFANT : UNE ÉTAPE IMPORTANTE

Parce qu'arriver à l'école, c'est arriver dans un univers inconnu, parfois c'est inquiétant pour les enfants et les parents.

Votre enfant va faire sa rentrée à l'école maternelle en septembre prochain. Ce sera pour lui l'occasion, peut être, d'une première séparation avec sa famille et d'une adaptation à une grande structure collective.

C'est pour lui et pour vous, une nouvelle étape à franchir dans son autonomie. Afin que cette rentrée se déroule au mieux, vous trouverez dans cette plaquette des informations importantes qui vont vous aider à préparer ce moment.

L'école maternelle est différente d'une halte garderie ou d'une crèche.

C'est la première étape du système éducatif français.

C'est un lieu de socialisation et d'apprentissages.

Une fréquentation régulière est indispensable pour que votre enfant s'adapte et progresse.

# QUI FAIT QUOI À L'ÉCOLE ?

## L'équipe des enseignant(e)s



Devi  
JOSSÉ



Séverine  
NOURY

## L'équipe des ATSEM



Virginie  
MAHÉ



Corinne  
ÉON

**DIRECTEUR**

Les enseignant(e)s de la maternelle à l'élémentaire reçoivent tous la même formation, ils peuvent donc enseigner de la maternelle au CM2. L'enseignant respecte les programmes de l'Éducation Nationale.

Les principaux objectifs de la maternelle sont la socialisation, le langage, et "lire, écrire et compter".

L'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles possède un diplôme de la petite enfance et est recruté par la municipalité.

Avec l'enseignant, ils forment un binôme. L'ATSEM prépare, aide aux différentes activités. Elle peut aider les enfants à s'habiller, se changer. Sur la commune de Saint-Joachim, elles sont également en charge de la surveillance des enfants sur le temps du midi.

## Le RASED

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté peut intervenir dans l'école sur demande des enseignants ou des parents, pour des aides individuelles ou en petit groupe, pour des difficultés de comportement ou scolaires.

## À RAPPORTER À LA RENTRÉE :

- La fiche de renseignements
- La fiche d'urgence
- Les attestations d'assurance: responsabilité civile et individuelle accident
- Un doudou et une tétine si votre enfant en a besoin
- Un change complet dans un sac à son nom
- Un drap, un oreiller et un plaid pour la sieste



## QUELQUES ELEMENTS IMPORTANTS :

- Pour que votre enfant soit en forme pour sa journée de classe, donnez-lui un bon petit-déjeuner. (pas de goûter à l'école)
- Respectez autant que possible un rythme de vie régulier (repas, sommeil aux mêmes heures)
- Les petites maladies sont fréquentes en début de scolarisation. L'école n'accepte pas les enfants malades. Il vous faudra donc prévoir une solution de garde.
- La prise de médicaments à l'école est interdite sauf en cas de maladie chronique. Dans ce cas, rapprochez-vous de l'enseignant de votre enfant pour que nous puissions mettre en place le protocole qui nous donne le droit d'administrer le traitement.
- La sieste n'est en aucun cas obligatoire. Nous respectons les rythmes des enfants car chacun est différent. Prenez contact avec l'enseignant pour en parler.
- Une réunion d'information sera programmée avec l'enseignant de votre enfant courant septembre.
- La communication école / famille est essentielle. N'hésitez pas à demander un RDV aux enseignants.

## VOTRE ENFANT EST ABSENT ?

Merci de prévenir l'école :

- Soit en téléphonant (n'hésitez pas à laisser un message).
- Soit en envoyant un mail à l'école.

02 40 88 55 08



CE.0442343H@AC-NANTES.FR

## EN CHEMIN VERS L'AUTONOMIE

Nous allons travailler ensemble: école et famille pour que votre enfant devienne le plus autonome possible.

Il est préférable que votre enfant ait des chaussures et des vêtements qu'il saura mettre et attacher tout seul: chaussures à scratch, moufles, cache cou (pas de bretelles, salopette, body, lacets ou gants, qui le freineraient dans son autonomie).

*Bonne année  
scolaire avec nous à  
l'école d'Aignac !*